

LE CHANERU



Le mot du maire

Dans la dernière édition du Chaneru, datée de mars 2024, je reviens sur les différents changements au sein de l'équipe municipale, nouvelle équipe qui s'est rapidement mise au travail et s'est engagée dans les différents travaux communaux. Il s'agissait d'abord de terminer la construction de notre nouvelle mairie. A raison d'une réunion de chantier par semaine, Jean Bornard et Noël Fleury ont veillé à l'aboutissement de ce projet. Toute l'équipe municipale les en remercie.

Parallèlement, la première phase de la rénovation de l'église s'est bien terminée avec la reprise complète des murs qui l'entourent.

En 2025, c'est un autre chantier s'ouvre à Chanay: La MGEN a démoli les bâtiments qu'elle avait construits sur le terrain communal situé au sud de l'église, qui lui était loué depuis 1954. Le 12 juin dernier, la MGEN et la commune ont mis fin par acte notarié à ce bail qui aurait dû perdurer jusqu'en 2034. Grâce à l'aide financière de l'EPF (Etablissement Public Foncier de l'Ain) pour laquelle Henri Caldairou a beaucoup œuvré, nous pouvons disposer du terrain du champ de Chêne et des villas construites sur ce tènement. Nous travaillons aujourd'hui à la réalisation d'une OAP (*) (programme d'aménagement immobilier) sur cet emplacement et à la vente des villas. Nous avons signé une convention avec l'agence de l'ingénierie de l'Ain pour nous accompagner dans ce travail, convention qui a fait l'objet d'une délibération lors du dernier conseil municipal. Cependant, si la MGEN nous a rétrocédé le terrain qui nous appartient, elle maintient son activité sur la commune et a déposé un permis de construire pour un nouveau bâtiment, centralisant tous les services, qui sera situé le long de la Route de Dorches et correspondra davantage aux nouvelles intentions thérapeutiques et au fonctionnement actuel de l'établissement.

Beaucoup de changements s'annoncent donc pour notre commune d'ici 2026.

Beaucoup de défis sont à relever, notamment faire en sorte que Chanay se transforme dans le cadre du PLUIH(**) validé fin 2021. L'OAP Champ de Chêne devrait permettre, entre autres, la construction de logements locatifs qui font défaut à Chanay. Il nous faut, en effet, réfléchir à une offre locative qui pourrait nous aider à faire face à une baisse constante de l'effectif scolaire pouvant conduire à une fermeture de classe. De plus, cette offre pourrait répondre à une demande réelle sur le territoire où les emplacements sont rares ou inaccessibles financièrement à des travailleurs non frontaliers.

Parallèlement, l'équipe municipale doit rester vigilante à la qualité de vie dans le village qui passe par le respect de chacun et chacun et également par le recul des incivilités. Nous devons ainsi encourager tout ce qui peut créer du lien entre les habitants. A cet égard je voudrais remercier toutes les associations, nombreuses à Chanay, qui contribuent à améliorer les relations entre nous.

Un grand merci à tous lorsque vous contribuez à faire de votre commune un lieu de cohésion et de dialogue.

Je vous souhaite le meilleur pour 2025 !

(*) Opération d'Aménagement Programme

() Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat)**

LES PIERRES DE CHANAY

Le Chaneru - Décembre 2024

Pierres, et avec ces pierres nous restaurerons Chanay !

« Les Pierres de Chanay » ne sont effectivement pas une association de géologues ; il ne s'agit pas pour ses membres d'étudier la composition des roches que l'on peut trouver dans le sol chaneru, mais bel et bien, ici de rebâtir, et là de rénover, tel ou tel bâtiment éprouvé par le temps.

Mais quelle est donc cette nouvelle association ?

Envisagée au départ sous l'appellation « Association Saint Victor », en référence au saint patron de notre église, dont elle voulait superviser la rénovation, cette association a souhaité élargir son champ d'action à tout le patrimoine communal. Son objet social devient donc : « ...la recherche des fonds et la réalisation des travaux nécessaires à la restauration, la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine mobilier et immobilier de la commune de CHANAY... » ;

C'est à l'issue d'une assemblée constitutive du 11 juillet 2024, à laquelle tous les chanerus étaient conviés, qu'est née l'association « Les Pierres de Chanay ». Elle compte aujourd'hui une dizaine de membres, et est présidée par Gaëtan Lecuru et Carine Bonhomme. Carine s'est déjà fait connaître dans notre journal municipal par différents articles sur les bâtiments caractéristiques de Chanay et entre autres sur l'église elle-même ainsi que sur le château de Quinsonnas, occupé aujourd'hui par la MGEN.



Les Pierres de Chanay ont donc pour but de rénover et faire revivre les quelques constructions du village qui présentent un intérêt patrimonial ; ce sera avant tout, l'église, les fours de quartier et le lavoir, en associant dans cette démarche tous ceux que cela intéresse. Le démarrage se fera tout d'abord par un recensement avec un état des lieux des bâtiments et éléments mobiliers à rénover. Son action se fera en alliance avec la mairie dans la mesure où ses interventions se feront sur le patrimoine public, ainsi qu'avec la paroisse en ce qui concerne l'église. Il s'agira d'interventions administratives, comme l'élaboration de dossiers de demandes de subvention, ou d'interventions manuelles et concrètes lorsque les chantiers se réaliseront.

Ainsi, s'agissant d'un projet qui concerne la commune dans son entier, vous êtes tous conviés à venir rejoindre les Pierres de Chanay pour contribuer, selon vos compétences, vos envies et vos disponibilités, à venir manier la truelle ou le crayon, pour la réalisation de ce beau projet.

Le travail à réaliser ne manque pas ! Bon démarrage à cette nouvelle association dont le but nous concerne tous.

Pour tous renseignements : lespierresdechanay@gmail.com

Rencontre / Interview

Le Chaneru - Décembre 2024



LA SI EN CHANTIER

Pour arriver au « Si », il faut d'abord fredonner toutes les autres notes de la gamme et c'est sans doute pour cela que cette association a un large domaine d'interventions.

Fondée le 25 décembre 2022 (Joyeux Noël !), son but premier était d'accompagner le groupe musical « Lézards des muses » dans la gestion du secrétariat, de la communication et de la comptabilité. Et puis, pourquoi ne pas faire profiter de cette structure associative et de ses services, d'autres auteurs de projets répondant à l'objet de l'association qui est de « Soutenir et réaliser les projets culturels et artistiques sur le territoire rural » ?

Voilà donc ce que propose « La Si en chantier » qui se positionne ainsi comme une association d'hébergement. Elle offre à tous ceux qui veulent réaliser un projet, sans pour autant constituer une association, de les accompagner sur les plans de la méthode, de la communication, de la promotion, de la facturation, voire de la recherche de subventions.

« La Si en chantier » compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents. Cette année, elle s'est fait connaître à Chanay en fêtant la St Patrick et en organisant trois stages de théâtre remplacés cette année par des ateliers mensuels ouverts à une quinzaine de jeunes adhérents le samedi matin.

Si donc vous souhaitez vous lancer sur un projet d'activité ponctuelle, d'ordre culturel ou artistique, seul ou à plusieurs, « La Si en chantier » peut vous fournir le cadre et les services nécessaires grâce à son expérience et son savoir-faire. . Accompagné(es) ainsi dans les tracasseries administratives, vous pourrez consacrer davantage de temps au cœur de votre projet. Pour cela, n'hésitez pas à faire appel aux trois muses de l'association qui en forment le bureau :

Séverine PICOT (présidente), Charlène JACQUET (trésorière) et Lucie JOUHAUD (secrétaire). Elles ne pourront que vous faire bon accueil : prenez en note ! 🎵

lasienchantier@gmail.com

Claude Roux

Canal de diffusion mis en place depuis la COVID par l'équipe municipale, **Panneau Pocket** permet d'être informé depuis chez soi des événements sur la commune : renseignements divers, arrêtés de circulations, ou informations émanant de la préfecture.

Depuis 4 ans, ce sont près de 580 appareils qui se sont abonnés aux informations concernant Chanay.

Sur l'année 2024 les quelques 200 panneaux diffusés ont bénéficié en moyenne de 250 vues avec des pics à plus de 600 consultations. La municipalité est donc pleinement satisfaite de ce biais de diffusion et encourage vivement, les habitants qui ne l'auraient pas encore à installer l'application !



Aménagement / Travaux

Le Chaneru - Décembre 2024



Une nouvelle mairie...

...Place des tilleuls

La nouvelle mairie a ouvert ses portes fin novembre 2024. C'est l'occasion de revenir sur une réalisation qui a abouti grâce au travail de plusieurs équipes municipales auxquelles nous pouvons rendre hommage aujourd'hui.

Petit voyage dans l'histoire de Chanay...

Les locaux de l'actuelle mairie, de la salle du conseil municipal, de la salle des fêtes, de la bibliothèque ainsi que les bâtiments du quartier Saint Pierre étaient la propriété du ministère de l'intérieur. C'est à la fin des années 90 que, sous le mandat de Monsieur Montagnac, la commune de Chanay les acquiert, à l'exception des bâtiments du quartier Saint Pierre. Les locaux de la salle du conseil municipal et ceux de la nouvelle mairie sont à ce moment là prêtés aux différentes associations Chanerues qui vont y entreposer leur matériel.



C'est à partir de l'année 2015 que l'équipe municipale sous l'égide du maire Henri Caldairou, commence à réfléchir à la réalisation de la salle du conseil municipal. La municipalité fait appel à des artisans locaux ; le coût des travaux s'élève à 85000euros subventionnés en partie par la région le département et la réserve parlementaire. A la fin de l'année 2017, les réunions du conseil municipal peuvent avoir lieu dans les nouveaux locaux grâce notamment au travail d'Yvon Bachelet , premier adjoint, et Fleury Noël , adjoint aux travaux.

Dès 2018, la commission travaux commence à réfléchir au projet de la nouvelle mairie, rendue obligatoire par la demande de l'état concernant l'accessibilité pour tous des bâtiments communaux. Fin 2021, sous la conduite du nouvel adjoint aux travaux, Christophe Prigent et du maire Henri Caldairou, s'ouvre un nouveau dossier de demande de subventions en direction de l'état, du conseil régional, et du département qui interviendront pour environ 65% du budget total de 384000 euros. Le reste de l'apport financier résulte d'un emprunt de 35 % auprès du crédit mutuel, étalé sur 15 ans.

Tout était bien parti mais malheureusement en mars 2022, lors d'une réunion de chantier, le projet s'arrête suite à l'abandon du chantier par l'entreprise de maçonnerie, abandon dû à des problèmes techniques. Il faudra attendre l'automne 2023 pour retrouver une nouvelle entreprise de maçonnerie. En mars 2024, les travaux reprennent avec une fin de chantier prévue pour 2024. Tous les mardis, Jean Bornard, nouvel adjoint aux travaux et Noël Fleury assisteront aux réunions avec les artisans et feront en sorte que le projet se réalise dans les délais, délais respectés puisque la nouvelle mairie vient d'ouvrir ses portes au public.

Eh oui Paris ne s'est pas fait en un jour, la nouvelle mairie non plus...

C'est dans un espace adapté, avec des bureaux pour les agents comme pour les élus, ainsi que la nouvelle agence postale que vous pouvez dès à présent retrouver vos services au 5 et 7 place des tilleuls !

De grands remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce bâtiment au rôle, ô combien central dans notre village :

Tout d'abord Henri Caldairou qui a toujours su soutenir l'avenir de la commune, les deux adjoints aux travaux , Christophe Prigent et Jean Bornard qui ont à des étapes différentes du projet, travaillé avec les artisans choisis, Fleury Noël dont l'expérience est une aide importante et enfin les agents techniques dont les conseils sont toujours précieux.

Vivre ensemble / *Le coin des assos*

Le Chaneru - Décembre 2024

Un premier forum des associations

Pour la première fois à Chanay, les associations du village se sont rassemblées à la salle des fêtes, vendredi 6 septembre, pour présenter aux Chanerues, grands et petits, les activités qu'elles peuvent leur proposer ou tout simplement pour se présenter elles-mêmes.

En effet, depuis quelques temps, les associations ont pris le temps de se retrouver 2 à 3 fois par an pour échanger les vendredis soir

Y étaient présentes :

Amicale des Sapeurs Pompiers : Cette amicale regroupe les pompiers actifs et les anciens. Elle anime et fédère le Corps de Chanay, l'épaule dans ses activités de présentation aux scolaires et de formation. Président : Jean-Luc Black.

Les Couleurs de Chanay : Cours de dessins pour enfants, du CE2 jusqu'à 12 ans puis cours de toutes techniques, pour adolescents et adultes. Actuellement y adhèrent 11 enfants et 5 adultes. Présidente: Evelynne Châtelain. lcdchanay@gmail.com

Les Pierres de Chanay : Dernière née du village, cette association regroupe actuellement une dizaine de personnes voulant œuvrer à la restauration du patrimoine, mobilier ou immobilier du village. Présidente : Carine Bonhomme

Société de Chasse de Chanay - Surjoux - L'Hôpital : Elle regroupe actuellement une soixantaine de sociétaires qui sont sur le terrain les jeudi, samedi et dimanche. Président : Julien Barraquand

Le Sou des Ecoles : Il regroupe 98 adhérents (parents et enfants). Grâce à différentes manifestations, il récolte des fonds pour offrir aux enfants de l'école de Chanay des excursions, des sorties en piscine et à skis. Présidente : Séverine Picot. soudesecolesdechanay@gmail.com

Sports et Détente : Cette association regroupe actuellement 38 adhérents à qui elle propose des cours de yoga, de sophrologie, de gymnastique et, tout dernièrement, de Qi Gong. Activités auxquelles elle ajoute l'accès au terrain de tennis. Présidente : Sylvie Dagron. sportdetentechanay@gmail.com

Thomas Knittel, Invité à cette manifestation, breveté fédéral de boxe anglaise et éducateur sportif propose, en marge de son activité professionnelle et depuis cette année, des cours de boxe anglaise, privés ou collectifs. Il accueille actuellement 36 inscrits. tknittel74@gmail.com

Quelques autres associations de Chanay n'étaient pas présentes mais toutes témoignent d'une belle vitalité à Chanay et on ne peut que leur souhaiter une belle rentrée. S'étaient jointes à ces dernières, deux services municipaux, toujours en quête de bénévoles!

La Bibliothèque de Chanay : Ce service donne accès gratuitement à quelques 4000 livres et à des ressources en ligne telles que le cinéma à la demande ainsi que la presse et la musique en illimité. Il suffit de s'inscrire (gratuitement) pour en bénéficier. La bibliothèque propose également diverses animations culturelles ouvertes à tous, un programme diversifié est diffusé régulièrement. Elle compte actuellement 144 abonnés dont 65 enfants et 15 seniors (+ 65 ans) ce qui représente un quart de la population chanerue! L'équipe comprend 8 bénévoles. Adjointe à la culture : Lucie Jouhaud. bibliotheque@mairiedechanay.fr

Le CCAS de Chanay : Ce Service de solidarité est dédié aux habitants de la commune qui en ferait la demande. Les bénévoles y sont actifs tout au long de l'année à travers diverses manifestations. Le CCAS organise une sortie annuelle pour les anciens ainsi qu'un repas de fin d'année afin de maintenir un lien dans le village. L'équipe du CCAS comprend 4 élus et 5 bénévoles. Adjoint à la vie locale : Robert Chapuis. secretariat@mairiedechanay.fr



HOMMAGE

Le Chaneru - Décembre 2024

Marie-Louise Ducos nous a quittés au printemps 2024 à l'aube de ses 104 ans. Marie-Louise Ducos...Ce nom n'évoquera peut-être rien à un certain nombre d'entre vous, trop jeunes ou nouvellement arrivés à Chanay.

Cependant, pour beaucoup de Chanerus, Marie-Louise reste une figure de référence tant son parcours de vie a été marqué par son intérêt envers tous ceux qu'elle croisait.

Marie-Louise est arrivée à Chanay en 1955 alors que son mari, Robert, avait obtenu un poste de manipulateur radio à la MGEN. Institutrice, elle a enseigné pendant 9 ans à l'école de Surjoux dans une classe unique dont l'effectif pouvait s'élever jusqu'à 34 enfants. En avril 2023, 35 anciens élèves de Surjoux l'ont retrouvée dans l'ancienne école pour partager une journée de retrouvailles. Elle a ensuite enseigné à la MGEN où elle est restée jusqu'à sa retraite.

Durant toutes ces années, elle s'est battue contre l'échec scolaire et toutes les formes de discrimination afin que chacune et chacun puisse accéder à la culture ; c'est notamment grâce à elle que le bibliobus a desservi l'école de Surjoux.

Hors de l'école, elle défendait l'éducation populaire dans son acceptation la plus noble notamment à travers son action au sein du foyer des jeunes de Chanay. Nombreux sont les Chanerus qui gardent en mémoire les spectacles, les sorties de ski que Marie-Louise et Robert, son mari, organisaient pour tous les enfants sans exception.

Elle se battait contre toutes les injustices comme en témoignent ses engagements à Amnesty international à Bellegarde. Après son déménagement à Bourg en Bresse, elle poursuit son investissement en adhérant au Secours Populaire et aide à la mise en place d'une épicerie solidaire.

Jusqu'à son décès, survenu à la suite d'une chute, Marie-Louise a continué à être présente auprès de tous, ses proches bien sûr mais aussi tous ceux qui avaient besoin d'aide.

Oui, Marie-Louise était une femme remarquable et pour beaucoup d'entre nous, elle reste un exemple.

Elisabeth Jeambenoit



Journée Portes ouvertes de la caserne des pompiers
16 novembre 2024



Atelier du
CLIC à
Chanay
Semaine
bleue -
30/09



Concours
d'affiches sur le
harcèlement -
MGEN
Vacances de la
Toussaint 2024



Vivre ensemble / *Le coin des assos*

Le Chaneru - Décembre 2024

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS 2024 ...

- 23 mai : Inauguration du sentier d'interprétation "Au fil de la Dorche sauvage" - Département de l'Ain
- 24 mai : Projection Daniel et la cigogne - Sport et détente et bibliothèque
- 25 mai : Vente de Roses CCAS
- 25 mai : Petite fête de la Nature
- 4 juin : Choix BD par les jeunes à la bibliothèque
- 15 juin : Soirée tapas - Richemond Quad
- 5 juillet : Fête des vacances - Sou des écoles
- 11 juillet : Assemblée générale St Victor - Constitution des Pierres de Chanay
- 13 juillet : Célébration des 80 ans du maquis de Richemond - Municipalité
- Juillet / Aout : 2 concours de pétanque - CCAS
- 31 aout : Concours de pétanque - Handiraid
- 7 septembre : Vide Grenier - Sport et détente (repas CCAS)
- 21 septembre : Journées du patrimoine : Sur le sentier des maquisards - Bibliothèque
- 28 septembre : Journées du patrimoine : Conférences et expositions pour célébrer les 80 ans du maquis de Richemond - Bibliothèque et Dorcherane
- 30 septembre : Semaine bleue du CLIC, après-midi jeux et ateliers créatifs - CCAS
- 31 octobre : Escape-game pour enfants et ados - Bibliothèque
- Oct /Nov : Concours affiches sur le harcèlement - MGEN
- 16 novembre : Journée portes ouvertes de la caserne - L'amicale des Sapeurs Pompiers
- 24 novembre : Projection Mois du doc - Bibliothèque et APACEF
- 1er décembre : Marché de Noël - CCAS, Bibliothèque, Sou des écoles
- 10 décembre : Spectacle tout public de la conteuse Claire Parma - Bibliothèque
- 12 décembre : Rencontre avec l'autrice Cécile Alix - Bibliothèque et MGEN
- 14 décembre : Repas des anciens - CCAS



Fête du four de Contamine
16 novembre 2024



Fête des vacances
5 juillet 2024



Inauguration du
sentier "Au fil de la
Dorche sauvage" -
23/05



Journée du
patrimoine : Sur le
sentier des
maquisards - 21/09

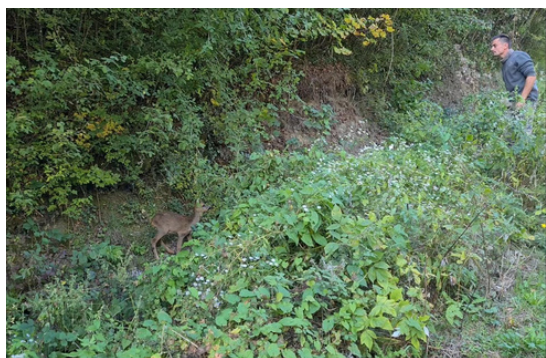


Soirée Tapas - 15 juin 2024



Vivre ensemble / *Le coin des assos*

Le Chaneru - Décembre 2024



Les Chasseurs, sentinelles de l'environnement ?

Dans notre commune, les chasseurs jouent un rôle essentiel en tant que gardiens de notre environnement. Vigilants et engagés, ils sont souvent les premiers à détecter et signaler des problèmes affectant la faune sauvage. Ils contribuent à la surveillance des maladies chez les animaux, une tâche cruciale pour prévenir les épidémies qui pourraient avoir des conséquences désastreuses sur la biodiversité locale.

En outre, les chasseurs sont également attentifs aux signes de pollution dans nos espaces naturels. Leur familiarité avec le terrain leur permet de repérer rapidement les changements anormaux dans les écosystèmes, qu'il s'agisse de contamination des eaux ou de dégradation des habitats.

Cette vigilance environnementale est complémentaire à leur activité de chasse. En surveillant l'état de santé des écosystèmes, ils permettent de maintenir l'équilibre naturel et d'assurer la durabilité des populations animales.

Les chasseurs sont des acteurs clés dans la préservation de notre environnement. Leur rôle dépasse largement la chasse en tant que telle ; ils sont des partenaires indispensables dans la gestion et la protection de notre patrimoine naturel.

Julien Barraquand

Une nouvelle équipe au Sou des écoles

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Sou des écoles du 10 octobre dernier, un nouveau comité de direction a été élu : Séverine Picot (présidente), Aurore Bon et Pauline Didier (co trésorrières), Charlène Jacquet et François Nicolas Gandre (co secrétaires) constituent aujourd'hui le bureau. Les actions engagées cette année scolaire seront :

- Buvette pour le marché de Noël du 1er décembre
- Vente de sapin en partenariat avec *Gamm Vert* Chatillon
- Distribution de papillotes et mandarines aux enfants pour les vacances de Noël
- Proposition de box goûter pour les vacances de Pâques
- Kermesse de fin d'année le 27 juin 2025

L'équipe du Sou des Ecole

UN NOUVEAU BUREAU POUR SPORT ET DÉTENTE !



Après 29 années à la présidence de l'association qu'elle a fondée en 1995, Gisèle Noël passe le flambeau à Sylvie Dagon ! L'association a renouvelé son offre, chacun peut y trouver chaussure à son pied : Sophrologie, Yoga, Gym cardio training, Qi gong... De quoi rester en forme sans quitter Chanay ! Sans oublier les activités manuelles qui ne sont pas oubliées avec l'esprit créatif des nouveaux membres du bureau.

sportdetentechanay@gmail.com



Vide Grenier
7 septembre
2024

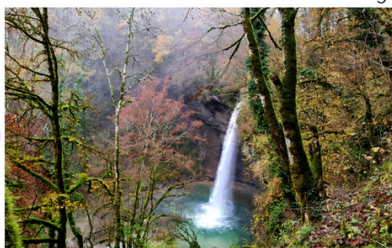
Vivre ensemble / *Le coin des assos*



Du 1er mai
2024
au 30 avril
2025

Concours photo

Pierres-Alpes
Chanay



La commune et l'association Rivières Sauvages vous proposent un concours photo: au fil des saisons envoyez nous vos plus beaux clichés de la Dorche ou du Rhône où elle se jette. Les dix plus belles photos seront agrandies et exposées à la bibliothèque. A vos appareils, votre imagination...prenez le temps d'observer, la nature est pleine de surprises !

Renseignements bibliotheque@mairiechanay.fr



A l'occasion du printemps des poètes, la bibliothèque vous propose un atelier parent / enfant pour créer un cyanotype ainsi qu'une poésie lors d'un atelier d'écriture animé par Joël Bastard, poète édité chez Gallimard. A votre imagination !

Animation en lien et partenariat avec Rivières Sauvages

"AU FIL DE LA DORCHE SAUVAGE"

Suite à l'inauguration du sentier de Dorches le 24 mai dernier, la Mairie met à l'honneur notre rivière sauvage en lançant un concours de photographies. Envoi des clichés du 15 au 30 avril 2025 pour un vote tout au long du mois de mai.

Chacun peut y participer au travers de deux catégories :

- 15 ans et +
- 10 / 15 ans en initiative propre. Les moins de 10 ans participeront avec leur classe selon les modalités fixées par les enseignantes dans le cadre de leur partenariat avec rivière sauvage.

Les inscrits pourront choisir de participer sur 4 items différents : Dorche au printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Possibilité de ne proposer qu'une seule photo par item.

Les photos doivent être de qualité suffisamment bonne pour être développées en format 50*65 cm (au risque de voir la photo imprimée en plus petit format). Les vainqueurs se verront offrir le tirage.

Remise des prix le 6 juin pour les scolaires

Remise des prix le 7 juin pour les particuliers

Bonne participation à tous !

Avec le soutien du département et du label Rivières Sauvages

AGENDA 2025

- **24 janvier** : Nuit de la lecture - Bibliothèque / Pierres de Chanay
- **25 janvier** : Vœux du Maire et inauguration de la mairie - Municipalité
- **Jeudi 20 février** : Conseil communautaire à Chanay - Terre Valserhône
- **Samedi 22 février** : Vente de charcuterie, diots, pains, tomes au marc... - La Dorcherane
- **7 Mars** : Soirée quizz et jeux pour adultes - Bibliothèque
- **8 mars** : Histoires de déguisements - Bibliothèque
- **15 mars** : Soirée St Patrick : Concerts - La Si en chantier
- **Mars ou avril** : Fête du four - L'Amicale des Sapeurs pompiers
- **Mars** : Dans le cadre du Printemps des poètes pour célébrer la Dorches : Balade ludo-poétique + atelier d'écriture + atelier fabrication d'un cyanotype - Bibliothèque
- **Mai** : Vote concours photos de Dorches - Municipalité et Bibliothèque
- **8 mai** : Célébration des 80 ans de l'armistice de la 2^{de} GM - Municipalité
- **24 mai** : Vente de fleurs pour la fête des mères - CCAS
- **21 juin** : Partir en livres - Bibliothèque
Fête de la musique
- **27 juin** : kermesse de fin d'année - Sou des écoles
- **Septembre** : Vide Grenier - Sport et détente

La bibliothèque : un tiers lieu comme un autre !

Le Chanay - Décembre 2024

La bibliothèque a clos sa troisième saison culturelle en juillet. Une nouvelle fois, l'équipe a eu à cœur de varier les plaisirs et les approches. Ainsi petits et grands ont eu de quoi satisfaire leur curiosité et développer leur goût du livre et de tout ce qui peut tourner autour : expositions, ateliers créatifs, séances de lectures et de motricité pour les 0-3 ans, jeux de société, lectures hors les murs, ateliers pour tous les âges et tous les goûts lors de la fête de la Nature, invitation de la librairie des Arts Frontières, balade contée, soirée cinéma... L'éventail était large pour que chacun puisse profiter.

Le visage des bibliothèques a bien évolué depuis deux décennies et la bibliothèque de Chanay n'a pas été en reste. De simple lieu de lecture et d'étude, la bibliothèque "tiers lieu" vise à créer du lien. Elle offre un espace neutre, convivial, hors du cadre habituel de la maison (premier lieu) ou encore du cadre des lieux d'apprentissage et de travail (seconds lieux) souvent intimidants et limitant parfois la diversité des échanges.

Modification des espaces, achat de nouveau mobilier plus confortable, mise en valeur des collections, diversité des animations permettant au plus grand nombre de découvrir maintes propositions différentes du livre (tablettes, expositions ludiques et interactives, tapis de lecture, kamishibais, spectacles)... La bibliothèque tente de vous mettre au cœur de sa réflexion et de vous rendre acteur de ce qu'il s'y passe.

Nous avons encore de nombreuses pistes à explorer ensemble pour la nouvelle saison, comme le montre notre programme.

Au plaisir de vous accueil-lire !

Bibliothèque municipale de Chanay - 1 Place des Tilleuls
Permanences le mardi 16h30-18h30 et le samedi 10h-12h
mail : bibliotheque@mairiedechanay.fr
FB : <https://www.facebook.com/BMdechanay>
Portail : <http://mabib.fr/bmchanay/>

Stéphanie Courivaud

10 bonnes raisons de venir à la bibliothèque

Un service municipal
gratuit et ouvert à tous

Un lieu
de ressources culturelles

Un fonds
régulièrement renouvelé

Un lieu
où les enfants peuvent se distraire en autonomie

Un endroit
où retrouver des amis pour partager une animation ou une lecture



La possibilité
au delà de ceux en rayon, d'accéder à des milliers de livres via le Département

Un lieu
convivial

Une équipe
de bénévoles formés pour vous accueillir, vous guider et vous proposer des animations

Un lieu
ressource en matière de numérique

Des animations
aux thèmes variés toute l'année pour tous



RETOUR SUR LA "PETITE" FÊTE DE LA NATURE

C'était le samedi 25 mai, le soleil nous avait fait le plaisir d'une parenthèse entre deux ondées le temps d'un week-end festif.

Le CCAS, la bibliothèque municipale et La Si en chantier se sont associés pour proposer cette nouvelle édition d'une fête de la nature volontairement plus petite et différente de l'édition précédente, afin de partager la beauté et la richesse de notre environnement.

Après une soirée cinéma en petit comité avec les sympathiques réalisateurs de "Daniel et la cigogne", plus de 450 visiteurs nous ont rejoint pour prendre **la clé des champs** et partager une journée riche en animations. Les ateliers nombreux et variés ont eu un franc succès : plantations, lecture de paysage, découverte de la biodiversité dans les haies, sérigraphie, illustration, compostage, fabrication d'oyas et de répulsifs naturels à insectes, sophrologie, vannerie sauvage... Nous avons été enthousiasmés en voyant les sourires autour des tables chez les animateurs comme chez les participants.

Entre deux activités, le public a pu se régaler avec le diot-frites de René et sa bande, se réjouir les tympanes avec la voix chaleureuse d'O-fée ou déambuler librement sur le marché avec sa vingtaine d'exposants, l'exposition photo des résidents d'Odyneo et la prairie parée d'une myriade de décorations pour sublimer le cadre naturel déjà fort bucolique.

Après un après-midi bien rempli, chacun a pu se restaurer grâce à la souriante équipe de Mille et une saveurs de Seyssel.

Une soirée musicale orchestrée par l'association La Si en chantier a clos la journée dans la bonne humeur, avec une surprise de dernière minute : le parcours lumineux dans la prairie pour une escapade poétique.

Un merci chaleureux à l'équipe municipale pour son soutien et à tous les bénévoles qui ont permis que la fête soit belle !

Merci aux intervenants et exposants qui ont fait l'animation, merci enfin à vous tous, visiteurs de tous âges, venus partager ces moments artistiques, artisanaux et conviviaux avec nous.

Stéphanie Courrivaud



Pas de Fête de la nature pour l'année 2025, sauf si une équipe souhaite se monter pour reprendre le flambeau !

Si vous êtes motivés pour donner de votre temps, contactez : fetedelanaturechanay@gmail.com

Merci !



Dorches en Cyan pour la 3eme participation de l'école au dispositif "Graines de Rivières sauvages"

Cette année, l'école Pierre BORGIS réalise un projet avec l'association du Réseau des Sites Rivières Sauvages. La restitution sera la publication d'œuvres écopoétiques illustrées par la technique quelque peu magique du cyanotype (pratique artistique issue de la photographie et des arts plastiques permettant de créer des images monochromes en bleu).

Tout au long de l'année scolaire, grâce aux ressources proposées et aux contacts locaux transmis, nous découvrons le monde aquatique, notamment celui de nos rivières d'exception. En parallèle, nous explorons le vaste domaine de l'écriture poétique et en traduisant l'écho de la nature en mots. Aussi, la technique du cyanotype nous sera enseignée et le matériel fourni, pour des créations bleu de Prusse d'une grande profondeur.

Un projet artistique, scientifique et poétique : les enfants de l'école pourront découvrir le joyau de leur environnement naturel et devenir de véritables éco-ambassadeurs !

Josephine Gedda



Le coût de l'école

Pour l'année scolaire 2023/2024, le coût par enfant scolarisé s'élevait à 1422,65€. Nous comptons près de 58 élèves.

Ce coût est calculé à partir des charges d'exploitation courante (chauffage, électricité, fournitures, etc...) et des charges de personnel. La mairie de Surjoux Lhopital rembourse cette somme à la mairie de Chanay pour chaque enfant de cette commune scolarisée à Chanay.

Au sujet du périscolaire :

- Les recettes annuelles 26017,00 euros
- Dépenses globales 65510,37 euros .
- Soit un déficit de 39493,37 euros qui reste à la charge de la mairie.

A la découverte de la haie champêtre



Lors de la Fête de la Nature de 2024, vous avez été plusieurs à vous intéresser au patrimoine naturel de Chanay et notamment à ses haies champêtres.

Mais au fond, qu'est-ce qu'une haie champêtre ?

Du latin campestris, signifiant « relatif aux champs, à la campagne », la haie champêtre est tout simplement la haie de nos campagnes, la haie bocagère, qui accompagne l'humain depuis longtemps dans ses activités agricoles. Tantôt naturelle, tantôt plantée, elle doit cependant posséder certaines caractéristiques pour pouvoir se targuer d'être champêtre. Ainsi, une véritable haie champêtre ne sera jamais monospécifique, elle doit être composée de plusieurs essences d'arbres et d'arbustes. Par ailleurs, elle présentera toujours plusieurs strates, c'est-à-dire que certains végétaux de la haie seront des herbacées tandis que d'autres appartiendront à une strate buissonnante (par exemple, le framboisier sauvage), d'autres encore à une strate arbustive (par exemple, le cornouiller sanguin) et enfin les derniers à une strate arborée (par exemple, le chêne). Heureusement, une haie peut être de qualité sans nécessairement recouvrir toutes les strates, ce qui permet d'en planter dans son jardin ! Les différentes essences d'arbustes ont des tailles variées permettant de beaux mélanges... Enfin, sans que ce critère soit obligatoire, plusieurs rangées, formant une haie plus large, sont indéniablement un signe de qualité par rapport aux services rendus. De même, le fait que la haie puisse s'épanouir pleinement sans être rabattue ou taillée sévèrement va renforcer ses capacités écologiques.

Par contre, un critère essentiel réside dans le fait que les essences d'arbres et d'arbustes doivent être indigènes, c'est à dire naturellement présentes dans le territoire. Seuls ces derniers peuvent être en harmonie avec les cycles naturels des autres espèces, faunistiques comme floristiques, ainsi qu'avec le sol et le climat.

Planter des essences exotiques conduit à des dérèglements écologiques qui se répercutent également sur les activités humaines (le phénomène de la pyrale du buis, importée en France en raison de l'achat de buis asiatiques, en est un exemple récent...).

Pourquoi mettre en avant la haie champêtre aujourd'hui ?

Tout simplement car elle disparaît de nos territoires. Dans un rapport datant d'avril 2023, le ministère de l'Agriculture estime que 70 % des haies ont disparu du bocage français depuis 1950. Selon le même rapport, la destruction des haies entre 2017 et 2021 correspond à 23 571 kilomètres par an (contre 10 400 kilomètres par an entre 2006 et 2014). Souvent considérée comme de l'espace perdu dans le cadre de l'agriculture intensive, la haie peut être perçue comme un manque à gagner, voire comme une nuisance. Le développement de la mécanisation agricole et la volonté après-guerre de remembrement parcellaire ont amené à des pratiques agricoles qui sont, de nos jours, encore difficiles à faire évoluer, malgré les nouveaux enjeux environnementaux. Dans le cadre urbain ou dans l'habitat, la haie champêtre a aussi dû lutter contre l'arrachage et la suprématie de la haie monospécifique. Pourtant, la haie champêtre présente de nombreux avantages, en résonance avec certaines problématiques actuelles.



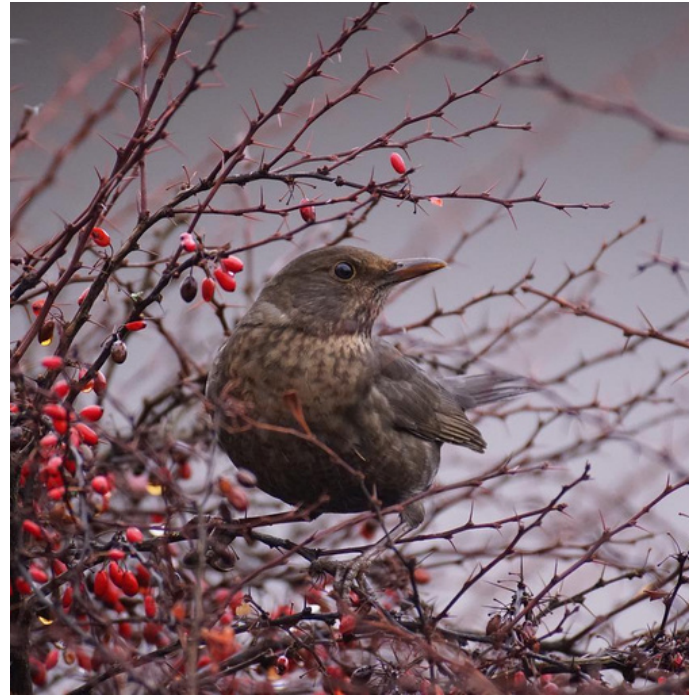
Les services rendus par la haie champêtre

Ils sont nombreux ! D'un point de vue écologique, la haie champêtre est l'habitat de nombreux animaux : lieu de nidification pour les oiseaux, maison toute trouvée des hérissons et autres petits mammifères, lieu d'abri et de repos pour de nombreux insectes... Elle abrite également des végétaux dans ses sous-étages. Elle est aussi ce qu'on appelle un corridor écologique, c'est-à-dire que, sans y dormir ou y habiter, beaucoup d'animaux vont l'emprunter pour se déplacer d'une zone à une autre. Enfin, elle est le garde-manger favori de nombreuses espèces, pour ses fleurs comme pour ses fruits !

Au-delà de la faune et de la flore, la haie permet de conserver de l'eau dans le sol ou de l'absorber en cas de fortes retenues, mais aussi de retransmettre de la fraîcheur par évapotranspiration ou par l'ombrage, tout simplement. C'est un moyen de lutte efficace contre les fortes températures et les dérèglements climatiques. Les arbres ont aussi pour avantage de filtrer les sols et les pollutions et de maintenir les berges lorsque les haies sont plantées au bord des rivières.

Enfin, pour l'être humain, les haies sont un aspect important du paysage bocager. Elles permettent de délimiter des parcelles sans abîmer le paysage, voire en l'améliorant. Elles sont une source de nourriture (notamment pour les amateurs de confiture !) et d'artisanat (par exemple, la vannerie). Elles font partie de notre patrimoine et sont liées à des savoirs d'antan (la taille des arbres en cépée et l'utilisation des branches pour créer des outils ou du fourrage en sont un bon exemple). Elles sont utiles en ville, pour créer des îlots de fraîcheur, et à la campagne, pour apporter de l'ombre au bétail ou limiter le vent dans certaines cultures.

En bref, la haie champêtre, est un écosystème incroyable, facile à mettre en œuvre et bénéfique pour l'homme !



À vos pelles !

Et pourquoi pas planter ou replanter une haie champêtre chez vous ? Voici quelques astuces pour vos choix et la plantation :

- Des essences locales, variées, de taille différente
- Des essences mellifères (qui apportent de la nourriture aux pollinisateurs), par exemple, l'aubépine monogyne, le troène commun ou l'églantier sauvage.
- Des essences à fruits (qui apportent de la nourriture aux oiseaux). Par exemple, le fusain d'Europe, le prunellier ou le sureau noir
- Planter les arbres et/ou les arbustes en quinconce (si vous avez la place)
- Espacer les plantes de 1m chacune en longueur et de 80 cm en largeur si vous plantez plusieurs rangs
- Planter toujours en hiver, hors période de gel (de novembre à janvier de préférence) et n'oubliez pas de pailler les pieds des plantes

Attention : certaines plantes sont toxiques, il faut donc bien se renseigner, en parler aux enfants et éviter certaines essences si vous avez des animaux (chèvres, chevaux, etc.) : cytise arbustive, laurier cerise...

Bonne plantation !

Sophie Ginter

Il était un 28 septembre

Le Chaneru - Décembre 2024

Cette année, notre maquis local, le maquis de Richemond, a célébré ses 80 ans. Ce qui a donné l'idée un peu folle à l'équipe de la bibliothèque de le ramener à la vie le temps d'une journée, s'inscrivant dans le sillon des autres commémorations de notre pays. Pendant plusieurs mois nous avons vécu, pensé, rêvé, mangé maquis de Richemond et Seconde Guerre Mondiale. A présent il faut quitter ces compagnons de routes, résistants, déportés, « simples citoyens », soldats, peu importe leur nationalité, afin qu'ils retournent reposer en paix tout en étant revenus à la mémoire du public. Nous avons rencontré René Chanel et Robert Barnéoud, jeunes réfractaires au STO originaires de Bourg, qui, après avoir vécu la vie de résistants dans le Jura, « atterrirent » un peu par hasard à Chanay et y créèrent notre fameux maquis. Nous avons appris qu'il en existait un autre auparavant, le maquis du Floget, plus tard le maquis Lorraine, dont fit partie Louis Hottlet, tué au combat à Montanges en 1944 mais qui avait participé avec ses compagnons au célèbre défilé d'Oyonnax du 11 novembre 1943.

Grâce à leurs témoignages, nous en savons un peu plus sur la vie au sein des maquis, ceux de Chanay en particulier. Nous avons pris la mesure de ce que pouvait représenter une rafle, en découvrant et exposant celle du 11 février 1944, qui toucha les villages d'Anglefort, Seyssel, Corbonod et Chanay où 11 personnes furent déportées. Deux seulement revinrent des camps de concentration. Cela nous permet de nous remémorer Pascal Pilloud, raflé à l'aube d'entrer au maquis.



Nous avons « rencontré » tant et tant de gens, morts et vivants. Tous nous ont tant apporté. On revient différent d'avoir côtoyé tant de vécus au sein d'une époque si dure et si violente. Il fut difficile de se séparer d'eux après avoir voulu honorer leur mémoire, après avoir tenu entre nos mains la responsabilité de ces histoires familiales qui sont comme des cœurs battants. C'est un deuil, un déchirement de les renvoyer dans le passé après les avoir maintenus dans le présent tant de semaines et de mois.



Toutefois, nous en tirons une leçon, le courage, la conviction. Qu'ils aient payé de leurs vies ce combat pour leurs idées, ou qu'ils aient survécu à cette guerre, ils nous transmettent de nombreuses choses. La foi en certains idéaux, le combat pour la liberté et la tolérance. Surtout la volonté de se battre pour les générations futures, pour la transmissions de ces valeurs et pour que la liberté continue de germer et de se perpétuer. Le plus bel hommage est de continuer cette lutte.

Carine Bonhomme

Chanay et son interco

Des nouvelles de l'intercommunalité

Des nouvelles de l'intercommunalité

Inauguration du pôle santé de Terre de Valserhône le vendredi 8 novembre.

Le pôle santé est situé entre l'avenue Maréchal Leclerc et la rue sainte Clémence à l'entrée du territoire et à proximité de l'autoroute. Implanté sur une superficie de 1800m², il se compose de quatre bâtiments.

Le premier espace comporte un cabinet dentaire destiné à quatre praticiens (trois sont déjà présents, un quatrième devrait l'être en fin d'année), et peut également recevoir une équipe de médecins généralistes.

Le deuxième espace accueille deux cabinets infirmiers, un service de santé à domicile, un ostéopathe, un orthopédiste et un étiope.

Un centre de médecine du travail est installé dans le troisième espace.

Enfin, un quatrième bâtiment pourrait recevoir une pharmacie et un laboratoire de biologie médicale.

Ce pôle de santé devrait permettre à notre territoire de faire face à une situation critique en terme d'accès aux soins.

Pour rappel, en 2023 le territoire du pays bellegardien comptait 3,2 médecins pour 10000 habitants bien au dessous de la moyenne départementale qui s'élevait à 6 et de la moyenne nationale de 8 pour 10000 habitants.

Elisabeth Jeambenoit



Mutuelle Région AURA

La Région lance "Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes, sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge.

Les offres sont élaborées avec des mutuelles partenaires dans l'objectif de garantir des tarifs attractifs, une meilleure couverture santé et de maîtriser l'évolution des tarifs.

L'inscription est possible dès à présent.

Les 9 points essentiels

1. 3 niveaux de couverture pour répondre aux besoins de tous les citoyens quels que soient leur âge et leur situation : Essentielle / Confort / Sérénité
2. Une offre spéciale pour les étudiants à partir de 20€/mois
3. Aucun délai de carence
4. Un tarif par âge, qui n'évolue plus à partir de 85 ans
5. Une participation à la prise en charge des dépassements d'honoraires
6. Une couverture importante des soins hors 100% santé : appareils audio, chirurgie réfractive, lentilles, implants dentaires, orthodontie
7. Un forfait pour la prise en charge des soins post-cancer : prothèses capillaires (suite traitement de chimiothérapie), implants mammaires (suite mastectomie, cancer du sein), hors esthétique seule
8. Des garanties pour répondre aux besoins spécifiques des citoyens : prise en charge de la contraception non remboursée par la sécurité sociale, des vaccins, de l'ostéodensitométrie
9. Une couverture renforcée pour les garanties Confort et Sérénité : Financement d'une chambre particulière / Forfait sport / Forfait bien-être (participation à la prise en charge du transport et de l'hébergement en cure thermale)



Source :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/particuliers/mamutuelle-region>